

Face à l'inflation, la CNL demande le blocage des loyers

jeudi 19 mai 2022

@cni59-non commercial



@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

Avec l'inflation- + 5% en un an en avril- les prix des loyers se sont envolés. Pour de

nombreux ménages la situation est devenue intenable. Ils sont nombreux à s'acquitter de leur loyer en sacrifiant d'autres dépenses, au premier rang desquelles l'alimentation, les loisirs, les mutuelles, les dépenses d'hygiène. C'est pourquoi la CNL demande à Emmanuel Macron et son futur gouvernement de bloquer les loyers.

Une mesure de salut public

L'an dernier, avec une base moyenne d'augmentation de +0,42%, la CNL avait déjà demandé un gel de ces augmentations permettant aux habitant-es de ne pas être fragilisés sur la sortie de pandémie.

En 2022, avec la fin du « quoiqu'il en coûte » et la guerre en Ukraine, la situation s'est encore aggravée : à la hausse des loyers s'ajoutent les provisions pour charges que ce soit pour le chauffage, les prestations de maintenance ou d'entretiens de nettoyage.

En ce qui concerne le parc social, la CNL appelle le gouvernement à compenser le gel des loyers à l'euro près.

Les HLM ont des loyers encadrés et se sont déjà vu ponctionner leurs budgets via la réduction du loyer de solidarité (RSL). Ce n'est donc pas à eux, mais à l'Etat de prendre ses responsabilités sociales vis-à-vis des locataires.

Quant au logement privé, les propriétaires peuvent réaliser le blocage des loyers en prenant sur leurs marges bénéficiaires. Pour eux l'inflation est trop souvent le moyen d'engranger des profits supplémentaires en augmentant les loyers alors leurs emprunts eux sont à taux fixes !

Pour la CNL, il ne peut y avoir de République sociale sans prise en compte de la voix des habitant-es !

Alors que le gouvernement dit « plancher » sur un projet de loi de finances rectificative (PLFR) consacré au pouvoir d'achat et que le Ministre de l'Economie et des finances, Bruno Lemaire recevait les associations de

consommateurs mercredi 11 mai, la CNL s'étonne de ne pas avoir été invitée à exposer ses propositions. Les concertations ministérielles seraient-elles à géométrie variable ?

La CNL déplore que la majorité fasse si peu cas du logement social alors même que les loyers constituent le

1

er poste de dépense de nos concitoyen-nes. Elle rappelle qu'il ne peut y avoir de République sociale sans la prise en compte de la voix des habitant-es.

Elle revendique « un véritable paquet pouvoir d'achat » incluant le blocage des loyers mais également celui des prix des produits de première nécessité ainsi que la hausse du SMIC, des salaires et des pensions, la mise en place d'une allocation pour les jeunes. Le combat contre l'inflation passe par la lutte contre les politiques de spéculation.

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,

Président Fédéral

contact@cnl59.fr - 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cnl59.fr